



Inscriptions à l'école maternelle de LUCEY pour la rentrée de septembre 2022 dès le lundi 21 mars

Ces inscriptions concernent :

- les enfants nés en 2019
- les enfants nés en 2018 ou 2017, qui ne seraient pas encore inscrits,

Les familles doivent **en premier lieu se rendre directement à la mairie de LUCEY** qui procédera à l'inscription administrative de l'enfant. (mairielucey@wanadoo.fr , 04 79 44 00 01)

Merci de fournir à la mairie :

- une copie du livret de famille (page parents et page enfant)
- un justificatif de domicile (copie, scan ou photo du document)

La mairie vous remettra alors un certificat d'inscription, permettant ensuite à l'école de valider l'inscription de votre enfant.

Si la situation sanitaire le permet, la directrice de l'école, Mme Barbier Florence, accueillera ensuite les familles afin de procéder à l'admission **sur rendez-vous** (demande par **mail** à privilégier ou par téléphone en laissant un message et vos coordonnées téléphoniques sur le répondeur).

École maternelle : ce.0730195R@ac-grenoble.fr 04-79-44-00-04

Dans le cas d'un rendez-vous physique à l'école, merci de vous munir :

- du livret de famille
- du certificat d'inscription fourni par la mairie de Lucey lors de l'inscription administrative
- du carnet de santé
- ainsi que d'un certificat de radiation pour les élèves qui arrivent d'une autre école (si possible).

Si vous ne pouvez vous déplacer pour les raisons sanitaires ou autres raisons, merci de nous envoyer les documents par mail à l'adresse ci-dessus. Vous pouvez aussi déposer des copies de chaque document dans la boîte aux lettres de l'école.

Merci de préciser vos coordonnées téléphoniques lors de chaque contact.